

proposition. Un peu après, j'ai reçu des lettres des représentants de cette industrie. Ils m'ont dit que ce n'est qu'après leur visite ici et après que nous ayons établi nos recommandations qu'ils ont jugé que leur problème avait été étudié de façon approfondie. Il est utile de le mentionner. Nous essayons peut-être de nous attribuer tout le crédit, mais de toute évidence leur problème a retenu toute l'attention nécessaire. C'est une des industries qui emploie le plus de main-d'œuvre au Canada et c'est pourquoi leur opinion a tant d'importance. C'est une chose que nous avons soulignée. Que ces 40 p. 100 sont le résultat de nos représentations mais c'est une reconnaissance des problèmes dans l'industrie des pâtes et papiers qui découlent des opérations de fabrication et de transformation.

Le sénateur Connolly: Il faudra un certain temps je suppose pour juger des résultats de cette réduction de 40 p. 100.

Le président: C'est juste et aussi si ces 40 p. 100 sont suffisants. J'ai vu certaines déclarations des représentants de cette industrie visant à étendre leurs activités aux exploitations minières, car ils pensaient qu'il y avait davantage d'avenir dans ce secteur que dans l'industrie des pâtes et papiers. Vous avez peut-être vu dans le journal l'entrevue avec le président d'Abitibi.

Le sénateur Lang: Ils ont passé de mauvais moments dans cette société.

Le président: C'est exact.

Le sénateur Connolly: Ils étaient ici quand nous avons parlé du principe de la dépréciation gagnée et ils paraissent penser que c'était là une idée neuve.

Le président: Je crois que c'était une idée neuve par rapport à cette industrie. Toutefois, notre préoccupation principale je pense c'était les bénéfices accumulés et nous nous sommes trouvés là quand cela s'est produit. En ce qui nous concerne, le bénéfice découle simplement de la relation avec les problèmes de cette industrie.

Le sénateur Carter: Avez-vous eu d'autres mémoires sur cette question ou d'autres exposés ou représentations de l'industrie des pâtes et papiers?

Le président: Il est encore un peu trop tôt pour le savoir. Il se pourrait que nous recevions quelques mémoires de l'industrie des mines et pétrole. Je ne sais pas si les représentants de l'industrie des pâtes et papiers voudraient comparaître. Ils jugent peut-être qu'il leur faut d'abord étudier ces avantages. C'est peut-être cela. Ils n'ont pas donné d'indication.

Le sénateur Cook: Autre chose, je présume que nous n'allons pas presser b):

Pour que les dépenses faites par les sociétés de pâtes et papier pour la lutte contre la pollution soient financées par des subventions gouvernementales, des prêts

à long terme sans intérêt ou par des déductions spéciales pour amortissement.

En réalité, les déductions spéciales pour amortissement sont plus importantes en ce qui concerne l'impôt sur le revenu. Les deux autres s'en écartent n'est-ce pas?

Le président: Cela ne fait pas partie de ce prétendu allègement qui est accordé à l'industrie minière et de transformation, les déductions spéciales pour amortissement?

Le sénateur Cook: A mon avis, c'est là la chose importante mais le fait de recommander que les dépenses soient financées par des subventions gouvernementales n'a rien à voir en fait avec l'impôt sur le revenu.

Le président: Il y a des limites à ce que nous pouvons dire. Nous ne pouvons dire au gouvernement comment dépenser l'argent.

Le sénateur Cook: Je crois que nous devrions le mettre dans l'autre sens, il faudrait commencer par parler «des déductions pour amortissement» au lieu de les mettre à la fin.

Le président: Il nous faut faire très attention si nous voulons pousser les choses plus loin. Nous n'allons pas proposer un amendement au bill pour permettre au gouvernement de dépenser de l'argent. Nous devons faire attention à ce que nous faisons.

Le sénateur Connolly: Monsieur le président, nous avons cinq autres points. Est-ce que cela prendra beaucoup de temps?

Le président: Il est midi dix maintenant, nous pourrions lever la séance à midi et demie si cela vous convient?

Le sénateur Connolly: Quelles sont les prévisions pour cet après-midi? Au sujet de la motion pour siéger?

Le président: Nous devons ajourner jusqu'à mercredi prochain, hier soir nous avons demandé au Sénat l'autorisation de siéger cet après-midi ni nécessaire, pour terminer notre étude quand nous avons demandé à ces personnes de comparaître mais il y avait une voix dissidente aussi l'autorisation de présenter la motion n'a pas été accordée. En ce qui me concerne, je ne suis pas d'avis de retourner devant le Sénat pour leur demander encore une fois cette autorisation.

Le sénateur Carter: Vous n'avez pas besoin de demander l'autorisation aujourd'hui parce que vous les avez avertis hier, il n'y a pas besoin d'autorisation.

Le président: Je n'ai pas lu le hansard et je ne sais pas ce qu'il est dit à ce sujet.

Le sénateur Connolly: Nous pouvons poursuivre jusqu'à midi et demie.

Le sénateur Beaubien: Si nous voulons siéger cet après-midi, nous pourrions sans doute obtenir l'accord du Sénat.

Le sénateur Connolly: Voyons ce que nous allons faire au cours des 20 prochaines minutes.

Le président: Nous pouvons continuer jusqu'à midi trente et nous déciderons ensuite. Il se pourrait alors que nous ayons d'autres discours du genre de celui d'hier soir.

Il serait peut-être bon d'apporter ici certaines précisions.

Le comité a consacré 18 séances à l'étude du bill avant que le bill proprement dit nous soit présenté et nous avons entendu nombre de mémoires présentés par des témoins